

Activité économique

Selon les informations disponibles au 7 mai 2020, l'activité économique française serait en baisse de 33 % par rapport à une situation normale. Si l'ordre de grandeur est proche des publications précédentes, une légère remontée de l'activité économique semble se confirmer, dans l'industrie et dans la construction.

S'il était suivi d'un retour immédiat à la normale, un tel décrochement de l'activité économique se traduirait par une perte de l'ordre de 3 points de croissance annuelle du PIB par mois de confinement. Si bien qu'aujourd'hui, soit presque deux mois après la mise en place du confinement, la perte d'activité économique serait proche d'environ 6 points de croissance annuelle du PIB. L'impact global du confinement sera néanmoins certainement supérieur, car la reprise économique, en France et dans le monde, ne sera a priori que progressive.

L'activité économique française aurait diminué de l'ordre de 33 %, mais une légère reprise s'amorce dans l'industrie et la construction

L'estimation de perte d'activité économique a été légèrement révisée à la hausse depuis la publication du *Point de conjoncture* du 23 avril 2020 (tableau 1). Au 7 mai 2020, compte tenu des informations disponibles, l'activité économique serait inférieure de l'ordre de 33 % à « la normale » (contre 35 % il y a deux semaines), de 39 % pour les seules branches marchandes (contre 41 %), et de 46 % pour les branches marchandes hors loyers (contre 49 %).

La légère reprise de l'activité économique, déjà identifiée lors de la précédente publication, se poursuit donc lentement. Cette remontée est due

Tableau - Estimation de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement

Branches	Part dans le PIB (en %)	Perte d'activité (en %)	Contributions à la perte d'activité (en points de PIB)
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-13	-0,2
Industrie	14	-38	-5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-5	-0,1
Cokéfaction et raffinage	0	-55	-0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-61	-1
Fabrication de matériels de transport	1	-69	-1
Fabrication d'autres produits industriels	6	-43	-3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-23	-1
Construction	6	-75	-4
Services principalement marchands	56	-36	-20
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-47	-5
Transports et entreposage	5	-59	-3
Hébergement et restauration	3	-90	-3
Information et communication	5	-31	-2
Activités financières et d'assurance	4	0	0
Activités immobilières	13	-2	-0,2
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-44	-6
Autres activités de services	3	-76	-2
Services principalement non marchands	22	-14	-3
Total	100	-33	-33
dont principalement marchands	78	-39	-30
dont principalement non marchands	22	-14	-3
Total principalement marchands hors loyers	65	-46	-30

Lecture : au 7 mai 2020, l'activité économique aurait diminué de 33 % par rapport à une situation normale. L'industrie, dont la perte d'activité est estimée à 38 %, contribuerait à hauteur de 5 points de pourcentage à cette baisse.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

à l'industrie, dont la perte d'activité est estimée à -38 % (contre -39 % au 23 avril, et -43 % au 9 avril) et à la construction (-75 %, après -79 % au 23 avril et -88 % au 9 avril). En revanche, la perte d'activité économique est estimée inchangée dans les services (de l'ordre de 36 %). Cette différence entre branches pourrait s'expliquer, entre autres, par la relative impossibilité de recourir au travail à distance dans l'industrie et la construction lors des premiers jours de confinement, puis par un début de reprise de certaines activités ces dernières semaines, une fois mises en place les mesures de sécurité sanitaire permettant le retour des salariés concernés.

Nous ne proposons pas ici de scénario quantifié de reprise d'activité après le 11 mai – date annoncée de sortie progressive du confinement. On peut toutefois noter que la valeur ajoutée générée par les branches qui ne seraient de toute façon pas autorisées à reprendre tout de suite une activité « normale » (hébergement-restauration, activités culturelles et sportives, certains modes de transports etc.) représente environ 5 % du PIB et 5 points des 33 % de perte d'activité globale estimée.

La légère remontée du trafic ferroviaire de fret pourrait refléter cette lente reprise de l'activité

Depuis le début du confinement, l'Insee exploite les informations journalières de trafic de fret ferroviaire transitant sur le réseau de la SNCF par rapport à une situation de référence, dite « normale ». Ces données fournissent ainsi une estimation de la perte d'activité du fret ferroviaire mais peuvent également être vues comme un indicateur plus général de la perte d'activité globale, dans la mesure où le transport de marchandise par voie

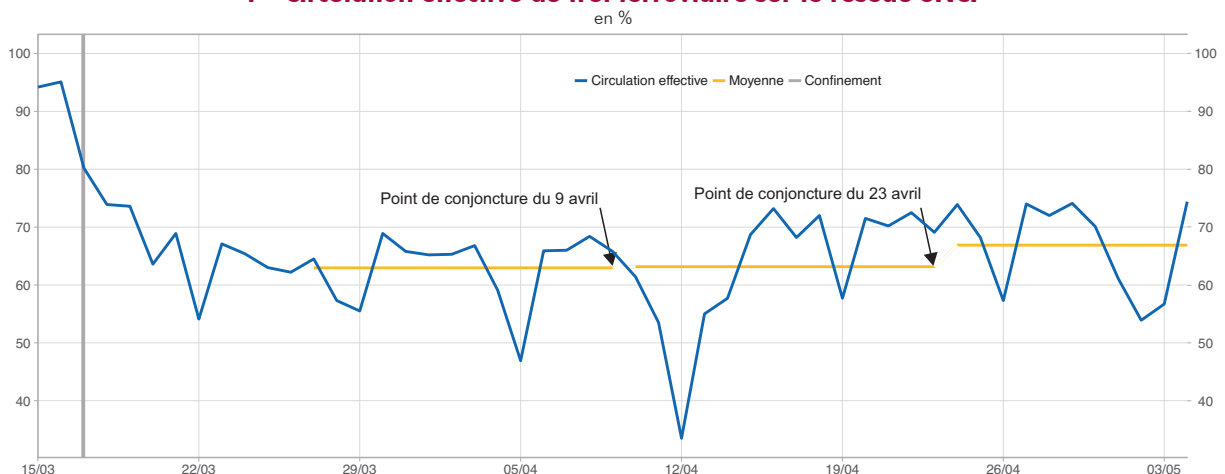
ferrée est corrélé au volume de marchandises échangées dans l'économie.

Les deux semaines suivant la mise en place du confinement, la circulation du fret ferroviaire a diminué rapidement pour atteindre une moyenne de 63 % de trains en circulation entre le 23 mars et le 23 avril (*graphique 1*). Depuis, le trafic a légèrement repris – en moyenne 67 % de trafic par rapport à une situation normale – signe indirect de la légère reprise de l'activité économique, notamment dans l'industrie et la construction.

La perte d'activité économique estimée par branche est globalement cohérente avec les demandes d'activité partielle

Les établissements ont la possibilité de demander la mise en activité partielle de leurs salariés, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des pertes d'activités liées à la crise sanitaire. La part de l'emploi salarié concerné par ces demandes est donc a priori corrélée à la perte d'activité estimée au sein des branches (*graphique 2*). Si globalement, cette relation est vérifiée, il subsiste des différences importantes. Par exemple, dans l'industrie agroalimentaire, la perte d'activité estimée est modérée (de l'ordre de 5 %) tandis que près de 40 % de l'emploi salarié est concerné par de l'activité partielle. Inversement, la perte d'activité estimée dans la cokéfaction-raffinage est importante (de l'ordre de 55 %) tandis que peu de salariés sont concernés par l'activité partielle. Ces différences pourraient s'expliquer, entre autres, par des différences d'organisation de la production : dans la cokéfaction-raffinage par exemple, une perte d'activité importante liée à la fermeture d'un site pourrait ne concerner qu'une faible partie des effectifs de la branche.

1 - Circulation effective du fret ferroviaire sur le réseau SNCF



Lecture : le 15 mars 2020, la circulation effective de trains de fret ferroviaire sur le réseau SNCF était de 94 % par rapport à une journée de référence. Sources : SNCF Réseau, calculs Insee

L'indice de la production industrielle de mars fait ressortir une baisse très forte de l'activité, mais un peu moins marquée que ce qui était anticipé

L'indice de la production industrielle (IPI) de mars, publié en même temps que ce Point de conjoncture, fait ressortir une baisse très forte de l'activité en mars, comme prévu dans les estimations de perte d'activité publiées par l'Insee fin mars et début avril. Afin de pouvoir comparer les résultats de l'IPI avec ces estimations, il est cependant nécessaire de les ajuster au temps de confinement observé en mars (à partir du 17) puisque ces pertes instantanées se rapportaient à un équivalent de mois entier de confinement.

Une fois pris en compte cet ajustement, on constate que les signaux sont globalement cohérents entre IPI et prévisions, avec néanmoins des différences : -18 % pour l'IPI sur le champ de l'industrie manufacturière contre -24 % - transcription mensuelle de la perte d'activité instantanée à mars, mois pendant lequel le pays était confiné la moitié du temps seulement - dans le point de conjoncture publié le 9 avril (tableau 2). Alors que la production a résisté dans les industries-agroalimentaires (-4 % pour l'IPI contre -2 % dans les estimations), la production a chuté dans les autres branches principales :

-36 % dans la fabrication des matériels de transport (contre -30 % dans l'estimation du 9 avril), -34 % dans le raffinage (contre -40%), -21 % dans les biens d'équipements (contre -36 %) et -17 % dans les autres produits industriels (contre -27 %) qui regroupent de nombreuses branches majeures de l'industrie française (chimie, pharmacie,...).

La baisse légèrement moins forte observée dans l'IPI s'explique par la résistance un peu plus importante qu'anticipé initialement de certaines branches d'activité (pharmacie, chimie de base, industrie du papier, électronique). À l'inverse la construction automobile a encore davantage chuté d'après l'IPI que ce qui avait été anticipé initialement.

Néanmoins, en dépit d'un taux de réponse final correct (76 % en tenant compte du poids des différentes branches contre plus de 90 % habituellement), l'IPI est amené à être révisé le mois prochain au fur et à mesure que des réponses retardataires parviendront à l'Insee. Des spécificités statistiques (suivi de certaines séries en facturations par exemple, traitement CVS-CJO) peuvent également participer à l'écart observé. Enfin, le mois de mars a été si particulier qu'il peut être difficile de relier l'activité globale sur le mois à celle, « instantanée », estimée fin mars. ■

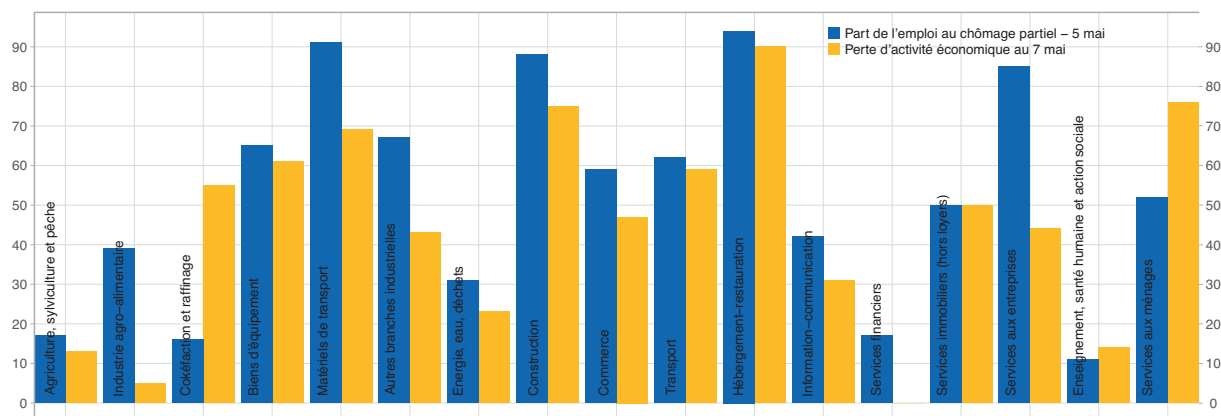
Tableau 2 - Comparaison des estimations de perte d'activité du Point de conjoncture du 9 avril et de l'IPI de mars
en %

Branches	Perte d'activité économique au 9 avril	Impact équivalent sur mars	IPI CVS-CJO mars 2020	Taux de réponse pondéré IPI
Industrie manufacturière	-48	-24	-18	76
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-5	-2	-4	80
Cokéfaction et raffinage	-80	-40	-34	100
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-72	-36	-21	72
Fabrication de matériels de transport	-61	-30	-36	78
Fabrication d'autres produits industriels	-53	-27	-17	75

Lecture : au 9 avril, la perte d'activité économique estimée dans le Point de conjoncture était de 5 % dans l'industrie agroalimentaire, soit une perte d'environ 2 % sur la totalité du mois de mars. L'évolution de l'IPI de mars de cette branche est de -4 % et le taux de réponse pondéré dans cette branche est de 80 %.
Source : Insee

2 - Part demandée de l'emploi salarié en activité partielle et perte d'activité économique par branches

en %



Lecture : au 5 mai, les demandes d'activité partielle ont représenté 96 % de l'emploi salarié de la branche hébergement-restauration. La perte d'activité économique de cette branche estimée au 7 mai est de l'ordre de 90 %.

Sources : *Dares pour l'activité partielle au 5 mai* ; Insee, estimations d'emploi pour l'emploi salarié fin 2019, Point de conjoncture 7 mai, calculs Insee